

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202408/14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation et
d'affichage : 20/08/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 17**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 août 2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROPARS Martine
M ANNIC Régis donne pouvoir à Mme HUBERT Florence
Mme HULOT Valérie donne pouvoir à M URIEN Jean-Pierre
M LEBouc Jacky donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle
M LEFFRAY Stéphane donne pouvoir à M BRETEAU Franck

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

CESSION DE LA PARCELLE AA152

La parcelle AA152, terrain de l'ancien atelier, a été évaluée par France domaine à 56 000 €, hors coût de déconstruction.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 15% portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 47 600 €.

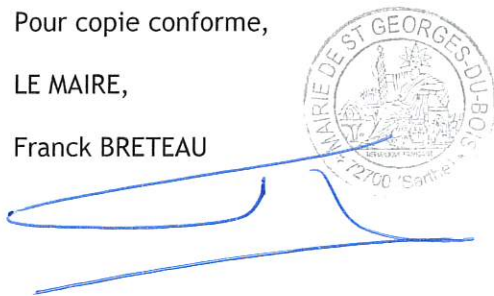
Compte tenu des coûts de déconstruction qui seront nécessaires à l'exploitation du terrain, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De fixer le prix de vente de la parcelle AA152 à 40 000 €
- De donner la possibilité de paiement de tout ou partie du prix de vente, par une obligation de faire

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

The image shows a blue ink signature of Franck Breteau over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT GEORGES-DU-BOIS' and '72700 Sarthe'. The signature is a stylized, cursive script.